



Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Angers, le 17 mai 2016

**A l'attention de Monsieur Vincent Michaud,
Président du Syndicat Français des Miels
Copie à Monsieur Stéphane Le Foll ministre de l'Agriculture**

Monsieur,

Après quelques années de fort déficit, La production de miels a connu une embellie en 2015. Cependant, de nombreux et nombreuses collègues nous ont informé que ce surcroît de production a peu trouvé preneur sur le marché de vrac, notamment auprès des entreprises adhérentes au Syndicat des Miels Français.

D'après les chiffres à notre disposition, en 2014, 12 000 tonnes ont été produites en France. L'année 2015 a vu une légère reprise avec 15 000 tonnes produites sur le territoire français. Dans le même temps la demande des consommateurs reste soutenue; ainsi, en 2014 toujours, près de 45 000 tonnes de miels ont été commercialisées.

En dépit de ce marché porteur, une partie de la production française de 2015, trois fois inférieure à la consommation globale, n'a pas trouvé de débouchés commerciaux: comment les principales entreprises du négoce pouvant-elles justifier leur incapacité à absorber la production disponible à la vente, alors même, rappelons-le, que nous sommes en sous-production?

D'autre part, d'après l'étude de Protéis de 2014, 75 % des consommateurs pensent acheter des miels français, or la part de marché de ceux-ci n'est que de 25% du total commercialisé. Il nous semble donc que les consommateurs ne sont pas correctement informés, voire que l'on cherche délibérément à les induire en erreur.

Tout ceci est en contradiction avec vos nombreuses déclarations et prises de position. Ainsi, sur le site internet de SFM, nous pouvons lire: "Soutenir le marché du miel français sera au cœur de mon engagement et de nos actions. Les miels français sont appréciés dans nos régions et bien au-delà de nos frontières".

Si la lutte contre la sur-mortalité des abeilles est au cœur de notre combat, c'est bien pour retrouver un niveau de production qui garantisse la pérennité des exploitations et favorise des installations. Mais pour vivre décemment de leur travail, les apiculteurs et apicultrices doivent pouvoir vendre leur production, et ce à un prix correct.

Nous attendons que vous nous expliquiez les raisons de cette atonie du marché du vrac, une situation pour le moins incompréhensible et très inquiétante si elle devait perdurer.

Dans l'attente de vous lire, recevez, monsieur, nos salutations distinguées,

Marie-France Roux,

Porte parole de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels